

PAT du Département de l'Isère

PAT de l'Isère

Date de la dernière actualisation : 21/02/2024



› PAT labellisé par le MAA : **Labellisation Niveau 2**

› Date de labellisation : **2021**

Territoire

Caractéristiques et enjeux du territoire

Auvergne-Rhône-Alpes

Isère

Le Département de l'Isère, avec un fort bassin de consommation de proximité, connaît une demande significative en produits alimentaires locaux. Son agriculture, caractérisée par une grande variété de productions est un atout pour répondre à cette demande. Même si les circuits courts sont bien implantés sur le département, la majorité des productions est orientée vers les filières longues soumises aux fluctuations des prix des cours mondiaux et aux négociations avec les industriels et les centrales d'achats.

Dans ce contexte, il apparaît utile d'apporter une solution structurelle pour connecter davantage la production agricole locale avec le bassin de consommation de proximité, dans une relation commerciale équitable pour les agriculteurs.

Le PAT du Département de l'Isère répond à deux enjeux majeurs :

1) préserver le foncier agricole et soutenir une offre agricole de qualité, avec des aides à la modernisation des exploitations (production, transformation, commercialisation), à la sécurisation des productions (protection contre les aléas climatiques, irrigation, santé animale et hygiène alimentaire), et à une meilleure prise en compte de la préservation des ressources (soutien à l'agriculture biologique, à la certification Haute valeur environnementale HVE).

2) favoriser l'accès à une alimentation de qualité, en particulier pour les publics cibles des politiques départementales (collégiens, publics fragiles...) grâce à la structuration de circuits de proximité organisés autour d'outils de transformation et de logistique, publics et privés, et grâce à la marque territoriale « Nos produits IS HERE » - « local, éthique et responsable ».

Chiffres clés du territoire



1 263 563 habitants

512 communes

160,44 habitants/km²
7 875,79km² de communes



30,52% de SAU
8,74% de la SAU en bio
4 830 exploitations/km²
676 exploitations : 28 242 hectares en bio
exploitations bio
210,00 hectares de SAU



11,00% de chômage
22 790,00€ de revenu médian



5 168,97 hectares artificialisés

Gouvernance

Porteurs du projet

› Département de l'Isère (Département)

Nom de l'instance de décision

COPIL en lien avec la gouvernance du Pôle agroalimentaire de l'Isère et d'autres instances (OFPI...)

Partenaires de l'instance de décision

- › Chambre d'agriculture de l'Isère (Acteurs de la production agricole dont foncier)
- › Entreprises engagées dans le Pôle agroalimentaire de l'Isère (Acteurs de la transformation agroalimentaire)
- › GMS et magasins engagés dans le Pôle agroalimentaire de l'Isère (Acteurs de la distribution alimentaire)
- › Banque alimentaire de l'Isère et structures luttant contre la précarité alimentaire (Acteurs du social)
- › Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Isère (Autres)
- › Chambre de commerce et d'industrie du nord-Isère (Autres)

Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

- › L'ensemble des EPCI de l'Isère : 2 à 3 réunions par an (Collectivités territoriales, État)
- › Aucun partenaire identifié à ce stade du projet (Collectivités territoriales, État)
- › ISARA Lyon, INRAE Grenoble et Clermont-Ferrand, Vet-Agro-Sup (Acteurs de la recherche et de l'enseignement)
- › Chambre d'agriculture de l'Isère (Acteurs de la production agricole dont foncier)
- › IAA et transformateurs de l'Isère, en lien avec le Pôle agroalimentaire de l'Isère (Acteurs de la transformation agroalimentaire)


- › Collectivités et établissements (EHPAD, MECS, restaurants d'entreprises ou d'administrations...) en charge de restauration collective (Acteurs de la restauration collective)
- › Restaurateurs, traiteurs... (Acteurs de la restauration commerciale)
- › GMS, magasins de proximités, espaces de ventes en zone touristique... (Acteurs de la distribution alimentaire)
- › en lien avec les services du Département en charge des solidarités et de la santé (Acteurs de la santé)
- › Banque Alimentaire de l'Isère (Acteurs du social)
- › Chambre de métiers et de l'artisanat de l'Isère (Autres)
- › Chambre de commerce et d'industrie du nord-Isère (Autres)


Les objectifs stratégiques du projet


Le projet alimentaire territorial du Département de l'Isère se déploie autour de 5 axes :


- 1) Conforter une offre alimentaire territoriale de qualité, en préservant le foncier agricole, en aidant les agriculteurs à développer et sécuriser leur production, avec une juste rémunération de leur travail ;
- 2) Mettre en lien l'offre et la demande locales, grâce à la structuration des filières de proximité via le Pôle agroalimentaire de l'Isère, au soutien aux outils structurants publics, au soutien aux circuits courts et à la marque territoriale ISHERE ;
- 3) Utiliser le levier de la commande publique pour structurer des filières de proximité, en soutenant l'organisation collective des producteurs, en développant l'approvisionnement en denrées bio et locales des cantines des collèges et en partageant cette expérience ;
- 4) Favoriser l'accès des publics fragiles à une alimentation de qualité, en lien avec les travailleurs sociaux et les organisations caritatives et solidaires ;
- 5) Promouvoir une alimentation de proximité et accompagner les initiatives de territoires.


Les principales actions du PAT par axes thématiques


	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Économie alimentaire	Maintien et développement des circuits de proximité	Structurer des filières de proximité via le Pôle agroalimentaire de l'Isère pour la mise en lien de l'offre et de la demande locales Soutenir les circuits courts : points de ventes collectifs, réseau des AMAP...	Action en cours
	Organisation des filières	Structuration des filières agricoles pour conforter une offre alimentaire de qualité en Isère	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Culturel et gastronomie	Accompagnement des producteurs dans la distinction de leurs produits	Développement de la marque Nos produits ISHERE, garantissant l'origine locale, la juste rémunération des producteurs et la qualité des produits agréés (Bio ou HVE pour les produits agricoles)	Action en cours
	Actions de promotion des produits durables et locaux et du patrimoine gastronomique auprès des consommateurs	Promouvoir les produits isérois (AOP, IGP, ISHERE) par la communication et l'évènementiel grand public	Action en cours
	Valorisation des produits durables et locaux auprès des structures d'accueil du tourisme, restaurateurs et métiers de bouche	Promouvoir une charte sur l'usage de la marque ISHERE par les restaurateurs et traiteurs de l'Isère et développer leurs achats de produits agréés ISHERE	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Éducation alimentaire	Actions d'éducation alimentaire à destination de la jeunesse	Sensibiliser les jeunes publics, dont les collégiens, à une alimentation saine et durable	Action en cours
	Actions d'éducation alimentaire à destination des familles (Grand public - tous consommateurs)	Promouvoir les produits isérois (AOP, IGP, ISHERE) par la communication et l'évènementiel grand public	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Nutrition et santé	Autres actions de nutrition santé	Accompagner l'accès à une alimentation locale de qualité dans les établissements sociaux, médico-sociaux (EHPAD, MECS...)	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Justice sociale	Actions d'accessibilité sociale	Lutter contre la précarité alimentaire en lien avec les organisations caritatives et solidaires, dont la Banque Alimentaire de l'Isère	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Environnement	Actions de protection des ressources naturelles (dont eau et biodiversité)	Préserver le foncier agricole	Action en cours
	Actions de protection des ressources naturelles (dont eau et biodiversité)	Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Restauration collective	Amélioration de l'accès à la restauration collective ou accessibilité sociale de la restauration collective	Soutenir l'organisation collective des producteurs locaux (plateformes de proximité)	Action en cours
	Amélioration de l'accès à la restauration collective ou accessibilité sociale de la restauration collective	Adopter une organisation transversale pour rendre accessible la commande publique aux producteurs locaux. Développer la Centrale d'achats du Département de l'Isère (CADI).	Action en cours
	Amélioration de l'accès à la restauration collective ou accessibilité sociale de la restauration collective	Tarif unique de 2 € le repas pour tous les collégiens : contribuer au "bien manger" pour les jeunes	Action réalisée
	Autres actions d'accompagnement de la restauration collective	Partager l'expérience du Département auprès d'autres structures en charge de la restauration collective	Action en cours
	Autres actions d'accompagnement de la restauration collective	Enquête-étude sur la restauration collective en Isère, tous secteurs confondus (crèche, scolaire, social, médico-social, entreprise-administration, loisirs, armée...) et tous types d'organisations (public/privé, gestion directe/gestion concédée...)	Action réalisée
	Diversification des sources de protéines dans les menus	Sensibiliser les jeunes publics, dont les collégiens, à une alimentation saine et durable	Action en cours
	Réduction du gaspillage alimentaire dans la restauration collective	Lutter contre le gaspillage alimentaire	Action en cours
	Respect de la Loi Egalim : augmentation de l'approvisionnement en produits "durables" et de qualité	Augmenter la part des produits Bio et locaux dans les repas des collégiens. Sensibiliser les jeunes publics, dont les collégiens, à une alimentation saine et durable.	Action en cours
Suppression des contenants et ustensiles en plastique	Une restauration sans plastique dans les collèges du Département	Action réalisée	

Évaluation

Méthode(s) d'évaluation utilisée(s)

> Autre (champ libre)

Coopération

Coopération inter-PAT

Oui

Actions concertées avec les PAT de l'Isère :

- PAT Entre Bièvre et Rhône
- PAT Vals du Dauphiné
- PAT de la Matheysine
- PAiT de la région grenobloise

Echanges avec le PAT du Grand Lyon

Coopération interterritoriale

Oui

Echanges, réflexions et actions opérationnelles avec l'ensemble des EPCI de l'Isère, en lien soit avec leur PAT, soit avec leur stratégie agricole et alimentaire ou autres actions sur leur territoire respectif

A l'initiative du Département, organisation de réunions Département-EPCI avec les vices-Présidents et leurs représentants des services concernés.

PAT membre des réseaux

>

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

> Plan de relance

Moyens humains

1 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

Christophe Corbière

04 76 00 39 17

christophe.corbiere@isere.fr

Agriculture et forêt

Chef de projet alimentation et circuits courts

7 rue Fantin Latour CS 41096

38022 Grenoble Cedex 1

Détail des sources

Habitants : INSEE - 2020 - Territoire

Communes : INSEE - 2023 - Territoire

Habitants /km² : INSEE - 2020 - Territoire

Km² de communes : INSEE - 2023 - Territoire

%SAU : Agreste - 2018 - Territoire

Exploitations : Agreste - 2018 - Territoire

Exploitations bio : ONB et Agence Bio - 2018 - Territoire

%SAU en bio : ONB et Agence Bio - 2018 - Territoire

Taux de pauvreté : INSEE - 2018 - Territoire

Taux de chômage : INSEE - 2018 - Territoire

% de surface artificialisée : INSEE - 2018 - Territoire

Oiseaux en milieu agricole : INSEE - 2018 - Territoire : Région